



Lyas, le 26 février 2026

Particulièrement signalé,  
Chantier MARS 2026 « Toiture Copropriété -  
Usine Riou- Lyas Le Petit Tournon ».

Madame, Monsieur,

Un certain nombre de dégâts des eaux occasionnés par la vétusté de la toiture du Bâtiment « usine Riou » ont amené la « copropriété » à programmé la reprise totale de la couverture de ce dernier.

Ces travaux se dérouleront pour environ quatre semaines à compter du 2 mars 2026.

Outre l'indisponibilité des stationnements intérieurs gérés par la commune, le chantier va générer quelques contraintes dont nous nous efforcerons d'atténuer au maximum les effets.

Ainsi,

- L'installation d'une grue à l'entrée du garage neutralisera l'accès de celui-ci durant la durée des travaux. Au même endroit, pour des raisons de sécurité évidente, le stationnement extérieur (2 places) sera interdit, l'arrêt du transport scolaire RPI et les colonnes de tri des ordures ménagères devront être déplacées dans les conditions qui suivent.
- L'arrêt « transport scolaire RPI Privas Lyas » est déplacé 1 Place de la République, à quelques dizaines de mètres de l'habituel.
- La configuration des lieux ne permettant pas d'installer les colonnes de tri à proximité immédiate de l'actuel emplacement, il est demandé aux usagers d'utiliser les colonnes disponibles « parking du TRAM » et celle « route du bois Laville » à la sortie du Petit Tournon. Celle-ci sera définitivement renforcée par l'installation d'une colonne pour déchets ménagers ultimes.
- Pour les personnes ayant de réelles difficultés de déplacement, la commune installera chaque matin de 8h à 11h, une remorque sur le trottoir en face du chantier. Elle pourra recueillir les déchets ménagers ultimes dans des sacs correctement fermés et sera évacuée chaque jour par un employé communal.
- Pour faciliter l'organisation de ce dispositif très exceptionnel, les personnes pensant devoir utiliser ce service peuvent se signaler en mairie dès que possible.

Voici les éléments que je souhaitai porter à votre connaissance avant le démarrage du chantier. Mise à part l'installation et la dépose de la grue, les travaux ne nécessiteront pas l'installation de feux tricolores.

La mairie reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Merci de votre compréhension et de votre prudence à l'approche de la zone concernée.

Le Maire, François VEYREINC

